

Avril 2023

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (<https://www.veillecep.fr/>).

La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, fondations, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Julia Gassie (cheffe de bureau), **Nathalie Kakpo** (chargée de mission)

Bureau de la veille

Centre d'études et de prospective

SOMMAIRE

FOCUS	2
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE	3
AGRICULTURE DE PRÉCISION	5
RAPPORT HUMAIN-ANIMAL	7
ÉCONOMIE AGRICOLE	8
EAU	9
ALGUES	11
SANTÉ.....	12
PROTÉINES.....	14
PORTRAIT.....	15
BRÈVES	16
ÉVÉNEMENTS À VENIR	23

L'agriculture et ses actifs en images

Comme chaque année, le dernier Salon international de l'agriculture a été précédé de nombreuses parutions. Des films, séries, documentaires et études littéraires ont ainsi mis en circulation, plus qu'à tout autre moment de l'année, des images et opinions sur l'agriculture. Celles-ci s'inscrivent souvent dans des représentations anciennes et durables, mais elles véhiculent aussi parfois de nouveaux cadres d'interprétation de l'activité agricole.

La *Revue des sciences humaines* a publié en janvier un [article](#) de F. Gris sur trois récits autobiographiques qui dessinent, selon lui, un portrait global, psychologique et sociologique, des néo-paysans français contemporains (*Bergère des collines*, *De la neige pour Suzanne*, *Anaïs s'en va-t-en-guerre*). Alors que le monde ouvrier a abrité, dans les années 1970, « les gestes politiques, les engagements littéraires et intellectuels les plus bruyants », l'installation agricole des années 2020 apparaît, dans les récits de vie, comme un projet qui lie politique et écologie, voire aménagement du territoire et paysages. Pour l'auteur, le geste néo-paysan aurait vocation à agir sur les réalités biophysiques, sur le territoire et ses habitants.

La répétition du motif judiciaire est une caractéristique des fictions très contemporaines, comme l'a montré un [article de Droit et littérature](#). S'inspirant des affaires Monsanto et Triskalia, J.-X. de Lestrade relate lui, dans la saison 2 de la série [Jeux d'influence](#) (décembre 2022), les rapports de force autour d'un scandale sanitaire liant lait contaminé et céréales toxiques. Le film [Goliath \(2023\)](#), *thriller* judiciaire, s'ouvre lui sur l'incapacité de plaignantes agricultrices à faire reconnaître un préjudice subi.

Mais l'une des caractéristiques de la création cinématographique contemporaine, en France, reste la prégnance de l'image traditionnelle du paysan. Les auteurs le filment loin des industries agroalimentaires. Caméra à l'épaule, les documentaristes le suivent au travail, ils privilégient le portrait et adoptent ses points de vue. [Paysans du ciel à la terre](#), sorti en mars 2023 (figure ci-dessous), montre le rapport des agriculteurs à la terre et leurs choix de pratiques agronomiques alternatives : diversité des assolements, non-labour, remise de parcelles en prairies permanentes, usages d'engrais verts considérés comme une « culture à part entière ».

Image du film *Paysans du ciel à la terre*



Source : Les 4 éléments - Arras

Le roman graphique et celui de jeunesse ont été discutés, en décembre 2022, lors d'un [colloque](#) organisé conjointement par les universités de Lille, de Gand et de Louvain. Enfin, une [exposition de photographies](#) a mis en valeur, en début d'année, les agricultures de Guyane autour de six axes : manger, croire, cueillir, cultiver, faire et soigner (figure ci-dessous).

Affiche de l'exposition *Kalalou, des plantes et des Hommes*



Nathalie Kakpo, Centre d'études et de prospective

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

« Souveraineté alimentaire » : un rapport pour clarifier les enjeux

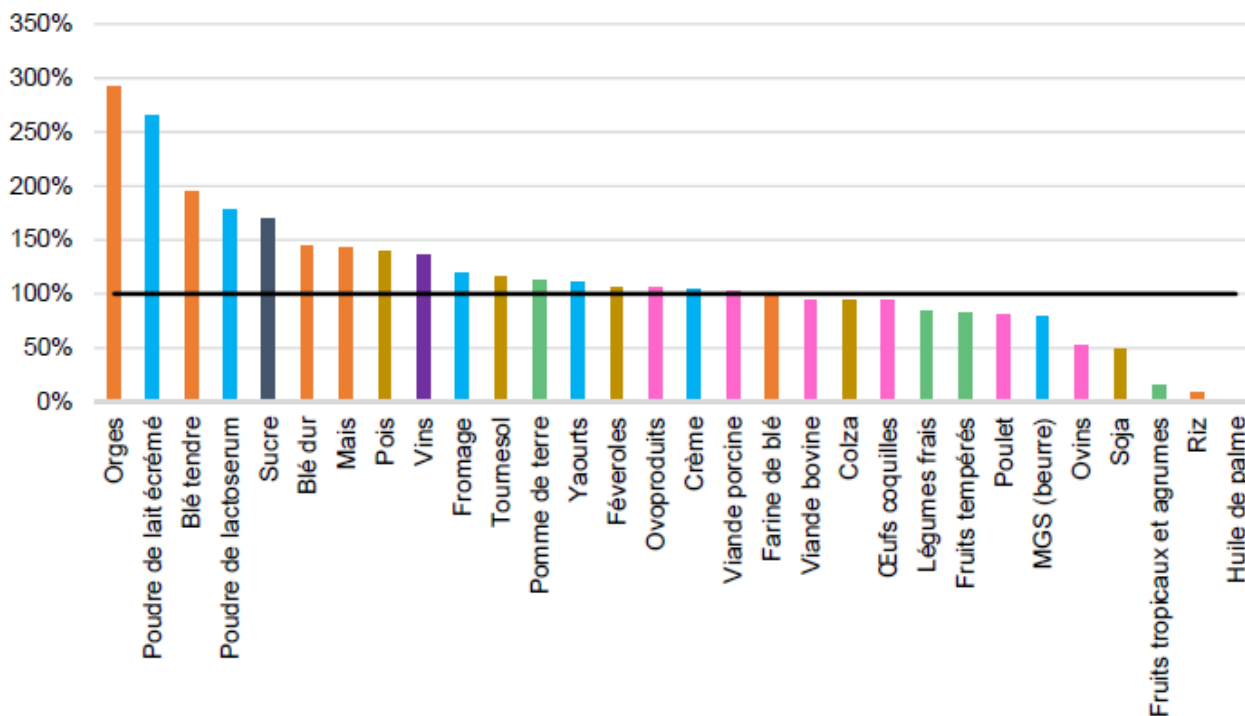
La crise de la Covid-19 et la guerre en Ukraine ont entraîné des bouleversements rapides des marchés agricoles et agroalimentaires. Leur enchaînement a remis au premier plan politique et économique la question de la « souveraineté alimentaire », sans que le sens de cette expression ne soit toujours explicité.

Afin d'éclairer le débat, FranceAgriMer a publié en mars 2023 un rapport sur cette souveraineté alimentaire, approchée par les indicateurs macroéconomiques des bilans de consommation. S'il n'existe pas de définition unique, ces travaux, [présentés lors du dernier Salon international de l'agriculture](#), considèrent la « souveraineté » comme une maîtrise suffisante des dépendances externes, qu'elles soient plus ou moins choisies, nécessaires ou indispensables. Par produit ou groupe de produits substituables entre eux, les approches par bilan mettent en regard les ressources (productions, importations et éventuelle baisse des stocks) et les utilisations (consommations, exportations et stockage éventuel).

Ceci permet de calculer quatre indicateurs complémentaires. Le *taux d'auto-provisionnement* rapporte la production à la consommation et mesure la capacité de la France à assurer son autosuffisance en volume (hors différences de qualité ou de piéçage). Le *taux de couverture de la consommation par la production nationale* désigne la part de la consommation intérieure effectivement couverte par la production nationale en tenant compte du fait qu'une partie de la production est exportée, ce qui permet d'estimer l'adéquation effective ou le décalage entre production et demande intérieures. Par exemple, la consommation de filets de poulet est supérieure à celle des autres morceaux, et pas entièrement couverte par la production nationale, le complément est donc importé. Dans d'autres cas, une partie de la production peut être exportée car non conforme

aux demandes intérieures. La *capacité d'exportation* (part des ressources exportée) et, à l'inverse, la *dépendance aux importations* (place des importations dans la consommation) mesurent l'insertion relative du pays dans les échanges extérieurs. Calculés sur dix ans pour trente produits, ces indicateurs éclairent les situations respectives des filières (figure ci-dessous).

Taux d'auto-approvisionnement de la France par produit (trois dernières années disponibles selon les cas)



Source : FranceAgriMer

Les auteurs raffinent les indicateurs, en distinguant notamment les achats intracommunautaires des importations de pays tiers, et en analysant la concentration de nos fournisseurs. À partir d'indicateurs macro-économiques, ils apportent là une contribution significative au débat, tout en faisant ressortir, selon les cas, la complexité des filières et des marchés, que les chiffres auraient pu masquer.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : FranceAgriMer

<https://www.franceagri.fr/Actualite/International/2023/Souverainete-alimentaire-un-eclairage-par-les-indicateurs-de-bilan>

La stratégie européenne *De la ferme à la fourchette* sous tension

Dans un récent *Policy Paper* (mars 2023), le *think tank* Europe Jacques Delors alerte sur les risques encourus en matière de cohérence et d'efficacité de la stratégie *De la ferme à la fourchette*, en partie imputables à des ajustements de court terme en réponse à la guerre en Ukraine.

Les auteurs mobilisent une documentation variée pour retracer l'évolution des débats dans la période récente : propositions formulées par la Commission européenne (législations, communications, stratégies, etc.), positions des États membres sur les différents textes à l'agenda, textes des acteurs des sphères agricole et alimentaire, publications scientifiques, etc. Ils analysent

les arguments avancés par les parties prenantes pour infléchir ou soutenir les politiques de transition, les replaçant dans le contexte international. Ils interrogent en particulier le recours fréquent aux notions de « souveraineté » et « d'autosuffisance alimentaires », mises en avant depuis la guerre en Ukraine pour justifier une moindre ambition en faveur de la biodiversité ou du climat.

Ils approfondissent différents aspects des réglementations européennes : mesures d'urgence prises pour limiter la baisse de la production en dérogation des Plans stratégiques nationaux (PAC) ; retard pris par le règlement sur l'utilisation durable des pesticides (règlement SUR) ; soutiens apportés aux producteurs d'engrais de synthèse ; exacerbation des positions antagonistes sur les biocarburants ; intensification du *lobbying* dans le cadre des discussions sur les nouvelles techniques génomiques (NGT). Au moyen d'exemples concrets, tirés des prises de position des uns et des autres, les auteurs pointent notamment le retour en force de l'opposition entre productivité et durabilité de l'agriculture.

Ils concluent à l'urgence de mettre en place une législation « chapeau » intégrant tous les aspects liés à l'agriculture et à l'alimentation. Ils préconisent aussi de nommer un commissaire à l'alimentation. Par ailleurs, pour réduire les dépendances, améliorer les revenus des producteurs et le pouvoir d'achat des consommateurs, ils insistent sur la nécessité de diminuer le gaspillage et de favoriser une plus grande circularité au sein des chaînes de valeur alimentaires.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : Europe Jacques Delors

https://europejacquesdelors.cdn.prismic.io/europejacquesdelors/e07a356b-7145-485a-a2c4-1e8b9ff6870b_Farm+to+Fork+caught+in+political+crossfire_EN.pdf

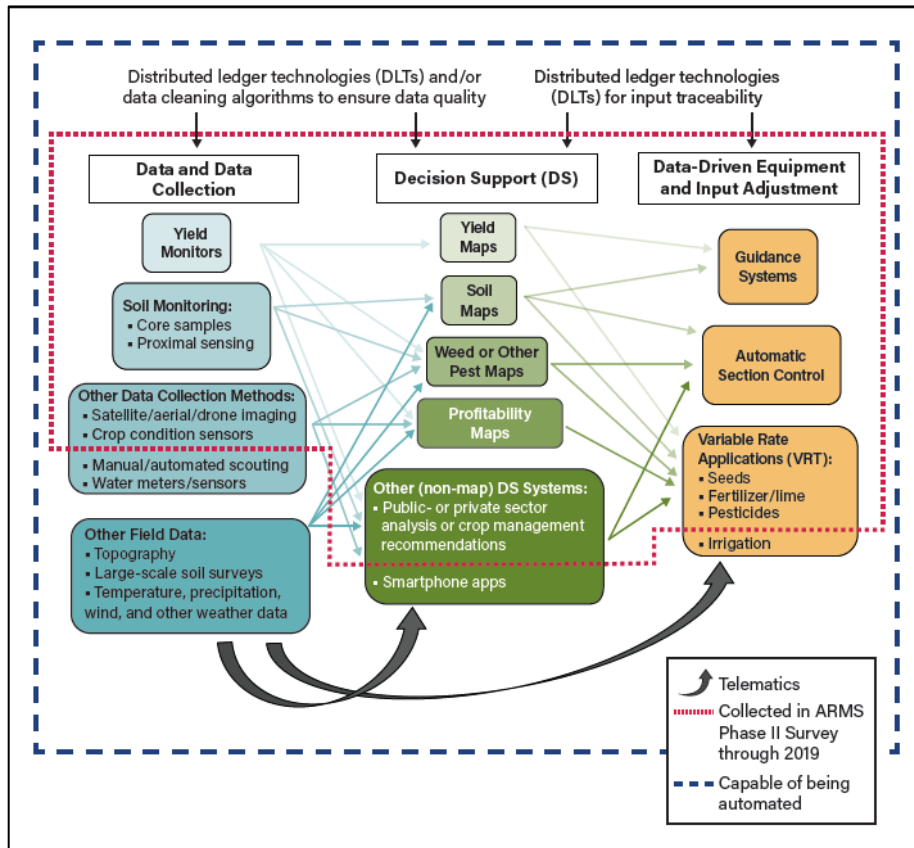
AGRICULTURE DE PRÉCISION

Rapport de l'USDA sur l'agriculture de précision à l'ère du numérique

Le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) a publié, en février 2023, un rapport sur les grandes tendances des technologies numériques en faveur de l'agriculture de précision. Basé sur les données d'une enquête nationale annuelle, ce travail se limite aux principales grandes cultures (maïs, coton, riz, sorgho, soja et blé d'hiver), pour la période 1996-2019. Il ne prend pas en compte les technologies les plus récentes ou trop peu répandues (figure ci-dessous).

Les auteurs répartissent les équipements numériques en trois catégories : *i*) les outils de collecte de données (capteurs, télédétection, etc.) ; *ii*) les outils d'aide à la décision (cartographies de sols et de rendements, logiciels de gestion parcellaire, etc.) ; *iii*) les équipements de précision (systèmes de guidage, technologies d'application à taux variable, etc.). Dans l'ensemble, leur utilisation par les agriculteurs étatsuniens s'est développée au cours des deux dernières décennies, mais à des vitesses et amplitudes variées.

Les principaux composants numériques au service d'une agriculture de précision



Source : USDA

Lecture : les flèches indiquent les flux d'informations entre technologies. Les pointillés rouges correspondent au champ technologique délimité par l'enquête ARMS (*Agricultural Resource Management System*) et analysé dans le rapport.

Les systèmes d'assistance à la conduite ou d'autoguidage ont fortement progressé, sur les dix dernières années, et ils sont désormais utilisés sur une majorité des surfaces (entre 54 % et 73 % selon les cultures). Malgré une dynamique positive, d'autres outils demeurent encore réservés aux grandes exploitations : télédétection, technologies d'application d'intrants à taux variables (semences, engrais, produits phytosanitaires). Diverses raisons en sont identifiées, comme leur accès à des conditions de crédit plus favorables, une rentabilisation de l'outil grâce à des économies d'échelle, une variabilité potentielle plus grande de la qualité et du type de sols, des compétences internes plus développées, etc.

L'analyse des résultats de la production des exploitations révèle que la non-adoption de ces technologies coïncide avec des structures plus petites, des rendements inférieurs, un recours moindre aux services de conseil. Les auteurs précisent que cette corrélation ne démontre pas un lien de cause à effet. Ils rappellent toutefois que d'après plusieurs études, le passage à une agriculture de précision s'accompagne d'un agrandissement de l'exploitation et d'une augmentation de sa productivité. Cette « fracture » dans l'usage des équipements numériques pourrait alors se traduire par des écarts significatifs de performance et concourir à amplifier le phénomène d'agrandissement des exploitations.

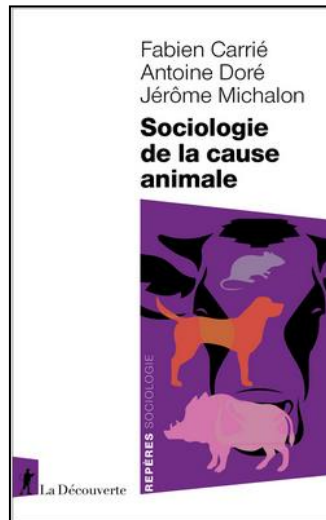
Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : USDA

<https://www.ers.usda.gov/publications/pub-details/?pubid=105893>

RAPPORT HUMAIN-ANIMAL

Fabien Carrié, Antoine Doré, Jérôme Michalon, *Sociologie de la cause animale*, La Découverte, 2023, 126 pages



Publié en février 2023, cet ouvrage écrit par trois sociologues offre une bonne présentation synthétique, en français, des mouvements associés à la cause animale.

La première partie retrace l'histoire de la protection animale. Dans les années 1820, au Royaume-Uni, les plus favorisés reprochent à la classe ouvrière sa cruauté dans l'utilisation des animaux de trait et de rente. Plusieurs pays se dotent ensuite de législations protectrices (en France, la loi Grammont de 1850). À la fin du siècle, en Europe et aux États-Unis, des refuges et des associations antivivisectionnistes sont créés, à l'initiative de femmes issues de la bourgeoisie. À une approche répressive de la maltraitance se substitue, au début du XX^e siècle, la volonté d'améliorer la vie de l'animal. Puis, dans les années 1960, on réfléchit aux notions de « bien-être » (rapport Brambell) et de « condition animale » (ouvrage *Animal Machines* de Ruth Harrison). À partir des années 1970, l'œuvre du philosophe australien Peter Singer est utilisée par deux publics différents : des militants prônent la « libération » des animaux, revendiquant une proximité avec les mouvements féministes, tandis que des chercheurs développent les *Animal studies*. Au début des années 2000, ces deux mouvements tendent à se rejoindre au travers d'un militantisme académique.

La seconde partie met en perspective les tendances contemporaines, dans divers pays. Les militants de la cause animale ne sont visibles, en France, qu'au début du XXI^e siècle. Au-delà de la dichotomie « *welfaristes* » (soucieux du bien-être animal) vs « abolitionnistes » (rejetant toute utilisation des animaux par les humains), une scission s'opère entre des associations reconnues par les pouvoirs publics et des mouvements plus violents et donc réprimés. Le « militant-type » est plutôt une jeune femme proche d'un parti animaliste ou d'un parti de gauche, même si l'extrême-droite est aussi impliquée dans la défense de cette cause. Ses habitudes alimentaires vont du végétarisme au véganisme, selon le niveau d'engagement. Les moyens audiovisuels, voire un *happening* parfois violent, sont largement utilisés pour dénoncer la maltraitance, et ces mouvements militants mettent la question animale à l'agenda politique national et européen dès les années 2000. Ils entretiennent de fortes relations avec la distribution alimentaire qui développe des segments commerciaux alternatifs. Enfin, ils contribuent à une recherche et un enseignement universitaire interdisciplinaires.

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Lien : La Découverte

https://www.editionsladecouverte.fr/sociologie_de_la_cause_animale-9782348068010

Le service de pollinisation analysé au prisme du droit

Dans une note de février 2023 publiée par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, Philippe Billet (université Lyon 3) s'intéresse aux considérations juridiques relatives aux nouvelles relations entre l'humain et l'abeille.

Le déclin des pollinisateurs, en particulier celui de l'abeille domestique dont le rôle est primordial dans la production agricole et la protection de la biodiversité, a conduit à l'adoption de politiques ciblées de protection. Ce déclin a également révélé la valeur économique du service écosystémique rendu par la pollinisation : l'Inrae l'a estimé à 153 milliards d'euros en 2005, soit 9,5 % de la valeur de la production agricole destinée à l'alimentation humaine.

Pour compenser le déficit de pollinisation, des contrats sont passés entre des apiculteurs et des agriculteurs pour assurer un service de pollinisation. Si cette activité reste encore modeste en France, elle occupe une place importante en Amérique du Nord. Avec ces contrats, une valeur marchande est conférée à la pollinisation, témoignant selon l'auteur d'un nouveau rapport à la nature, puisqu'une valeur monétaire est conférée à une fonction auparavant gratuite. Toutefois, le bénéfice de ce service est aléatoire, en raison des difficultés à conduire les essaims, et il génère du stress pour les abeilles, ce qui explique que ces contrats prévoient une obligation réciproque de moyens mais pas une obligation de résultats.

Selon l'auteur, ceci questionne la légitimité des apiculteurs à bénéficier d'un paiement en contre-partie d'un service qui est également assuré par des pollinisateurs sauvages. Les fondements juridiques du droit relatif au service de pollinisation reposent sur la propriété des colonies, qui sont immeubles par destination. En effet, la colonie ne peut juridiquement se concevoir sans la ruche qui l'immobilise, permettant ainsi son appropriation. L'auteur s'interroge également sur l'opportunité d'une patrimonialisation de ce service, qui se fonderait sur une possible transpropriation, avec une séparation juridique de la propriété de la colonie et de la capacité de service. Ce dernier appartiendrait finalement à la collectivité, ce qui justifierait l'intervention de cette dernière pour le préserver, par la mise en place d'aides économiques ou en le réglementant.

Johann Grémont, Centre d'études et de prospective

Source : Fondation pour la recherche sur la biodiversité

<https://www.fondationbiodiversite.fr/considerations-juridiques-sur-les-nouvelles-relations-entre-lhomme-et-labeille/>

ÉCONOMIE AGRICOLE

Partenariat public-privé en Afrique : intérêts et limites

Initié en Afrique dans les années 2000, en réponse au sous-investissement dans le secteur agricole, le développement des partenariats public-privé (PPP) s'est renforcé après la crise alimentaire de 2008, car les investisseurs y voyaient des opportunités de développement d'activités productives. Les auteurs d'un [article](#) paru dans *Cahiers Agricultures*, en mars 2023, analysent les effets spécifiques du PPP mis en place en 2009 par des producteurs et l'État du Sénégal. Sur 2 500 ha, le projet visait l'aménagement d'un nouveau type de « périmètre irrigué », avec un partage des coûts d'investissement et des responsabilités entre institutions publiques et producteurs agricoles. Il s'accompagnait d'un souhait d'amélioration du fonctionnement de la filière rizicole : financement et intensification de la production, transfert de technologies, développement des organisations professionnelles, organisation de la commercialisation. Portant sur Diama et Ross-Béthio, deux communes du delta du fleuve Sénégal, l'étude a qualifié les innovations techniques et organisationnelles. Elle a mesuré leurs effets sur le rendement et l'intensité culturale (rapport entre

la surface cultivée annuellement et la surface cultivable), en les comparant à ceux d'autres riziculteurs de la zone, non bénéficiaires du PPP. Quatre variables ont été calculées : superficie cultivée, coûts de production, revenu total et marge bénéficiaire (figure ci-dessous).

Comparaison des moyennes des statistiques de la production rizicole entre les riziculteurs bénéficiaires du 3PRD et les non-bénéficiaires

	Superficie moyenne cultivée (ha)	Revenu brut moyen (FCFA)	Coût de production moyen (FCFA)	Marge moyenne (FCFA)
Riziculteurs 3PRD	13,34	10 252 039	4 629 197	5 622 842
Autres riziculteurs	1,89	2 661 266	662 907	1 998 359

Source : *Cahiers Agricultures*

Lecture : 3PRD = Projet de promotion du partenariat rizicole dans le Delta.

Les résultats indiquent que les riziculteurs impliqués dans le PPP obtiennent des revenus supérieurs, liés à une surface exploitée plus importante ainsi qu'à la contractualisation avec une rizerie locale. Celle-ci permet la vente du riz à un prix légèrement supérieur à celui du marché. Le projet favorise une autonomisation des producteurs, qui décident du moment où ils réalisent certaines opérations, mais la forte salinité des sols – du fait des conséquences négatives de certains aménagements réalisés dans le cadre du PPP – compromettent ces résultats. Les charges de production sont élevées et les rendements obtenus inférieurs à ceux espérés : les difficultés rencontrées par les producteurs pour la culture en hivernage sont en cause (manque de moissonneuses entraînant un décalage de récolte et de mise en culture, difficultés d'accès aux parcelles). La préconisation de la FAO, d'inclure les plus petits producteurs dans ce type de projet, n'est pas respectée, comme pour d'autres projets (Tanzanie, Ghana, Malawi, Burkina). Pour les auteurs, ces problèmes devront être résolus pour assurer le retour sur investissement et pour que ce projet inspire de futurs aménagements hydro-agricoles, au Sénégal ou ailleurs.

Amandine Hourt, Centre d'études et de prospective

Source : *Cahiers Agricultures*

<https://doi.org/10.1051/cagri/2023002>

EAU

Coopérer : une clé pour la gestion des ressources en eau

À l'occasion de la conférence de l'ONU consacrée aux ressources en eau, la première depuis 1977, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) publie un [rapport](#) sur la gestion des ressources en eau. Deux prologues présentent l'état des ressources, à l'échelle mondiale, ainsi que les indicateurs de l'Objectif de développement durable 6 (ODD 6) : « garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérés de façon durable ». Le corps du rapport traite de questions sectorielles (industrie, santé, etc.), transversales (gouvernance, financement), ainsi que de perspectives régionales.

Concernant l'agriculture et l'alimentation, les associations d'usagers de l'eau (AUE) assurent une fonction décisive, en organisant la gouvernance de la ressource par les agriculteurs. Cependant, leurs performances sont hétérogènes, avec des résultats jugés insuffisants dans de nombreux pays : lorsque les ressources financières et humaines à allouer aux AUE sont lacunaires, l'entretien des infrastructures est délaissé, d'où une mauvaise distribution de l'eau. Détaillant les facteurs de succès

des AUE, le rapport prône leur ouverture à d'autres acteurs que les agriculteurs (par exemple dans le cadre de partenariats public-privé). Dans un contexte d'urbanisation croissante, la répartition de la ressource en eau entre les zones urbaines et agricoles constitue un défi dans de nombreuses régions. Si les villes tirent généralement un avantage des espaces agricoles émetteurs d'eau, les conséquences pour ces dernières varient selon la configuration locale (figure ci-dessous). Les agriculteurs peuvent alors être poussés à modifier les pratiques culturales ou les systèmes d'irrigation, parfois au prix d'une exploitation excessive de la ressource. Des systèmes de traitement des eaux urbaines peuvent alors être mis en place, mais ils représentent un coût élevé.

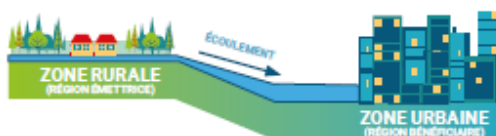
Différents schémas des répartitions d'eau entre zones agricoles et centres urbains



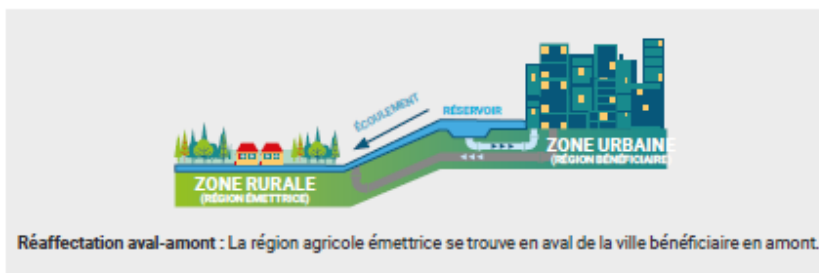
Réaffectation par modification d'emploi des sols : La région émettrice s'urbanise ; l'eau n'est plus utilisée à des fins agricoles mais pour satisfaire la demande urbaine alors que l'emploi des sols change.



Réaffectation entre bassins : Les bassins versants sont séparés par de longues distances.



Réaffectation amont-aval : La région agricole émettrice se trouve en amont de la ville bénéficiaire en aval.



Réaffectation aval-amont : La région agricole émettrice se trouve en aval de la ville bénéficiaire en amont.

Source : Unesco

Le rapport aborde également les enjeux associés à la réutilisation des eaux et leur qualité, dans les sections traitant de l'industrie et de la santé. Diverses maladies d'origine alimentaire sont liées à des problèmes de qualité des eaux : mal contrôlées par les industriels, elles peuvent accroître la diffusion de maladies transmissibles, tandis que des contaminants d'origine agricole (résidus de pesticides ou de médicaments vétérinaires) altèrent la qualité des eaux de boisson. À cet égard, le rapport souligne qu'à l'échelle nationale, la prise en charge cloisonnée de ces enjeux, au sein de ministères différents, constitue un obstacle à une gestion intégrée de la qualité de l'eau.

Louise Dangy, Centre d'études et de prospective

Source : Unesco

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000384658?posInSet=3&queryId=f8191a9d-d6cd-4b0a-b66b-d3d1e0d6a4fc>

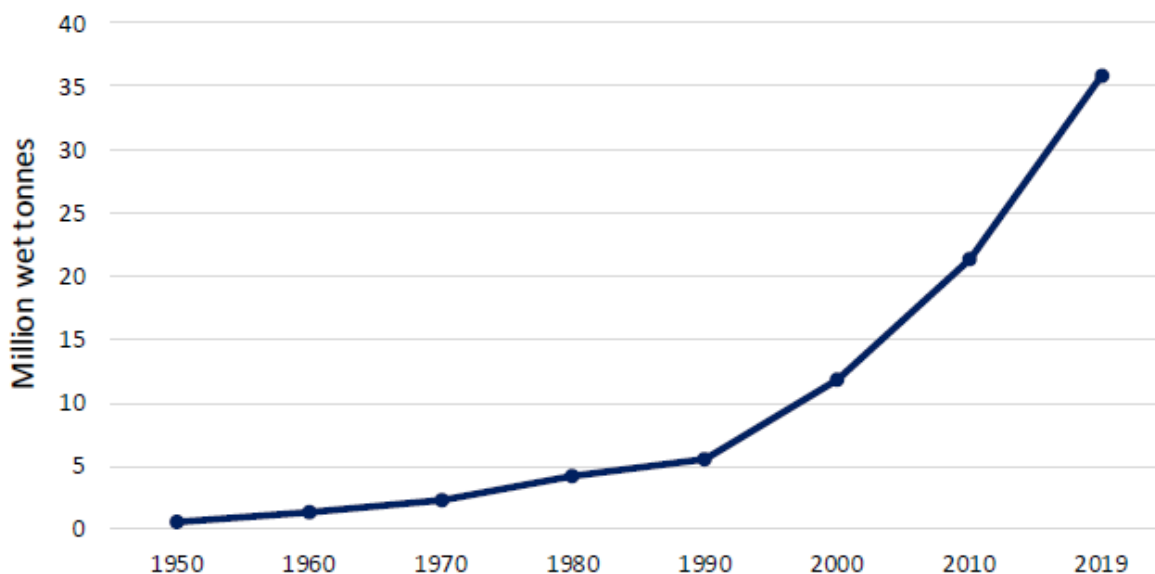
ALGUES

La production d'algues en Europe, un secteur en devenir

En novembre 2022, la Commission européenne a adopté une communication intitulée [Vers un secteur des algues de l'UE fort et durable](#), qui définit le cadre visant à développer ce secteur. Depuis, le Parlement européen a publié en février 2023 le rapport d'une étude sur le sujet, réalisée par ses services pour sa commission Pêche.

La première partie dresse un panorama de la production d'algues en Europe, de ses opportunités et freins. Elle distingue les macroalgues, principalement issues de la récolte de stocks sauvages ou plus rarement cultivées en mer, et les microalgues produites à terre, dans des étangs ouverts ou des systèmes fermés (photobioréacteurs, fermenteurs). La deuxième partie du rapport présente le développement économique du secteur en Europe et le compare aux autres régions productrices telle l'Asie, d'où sont issus 97 % des volumes produits dans le monde.

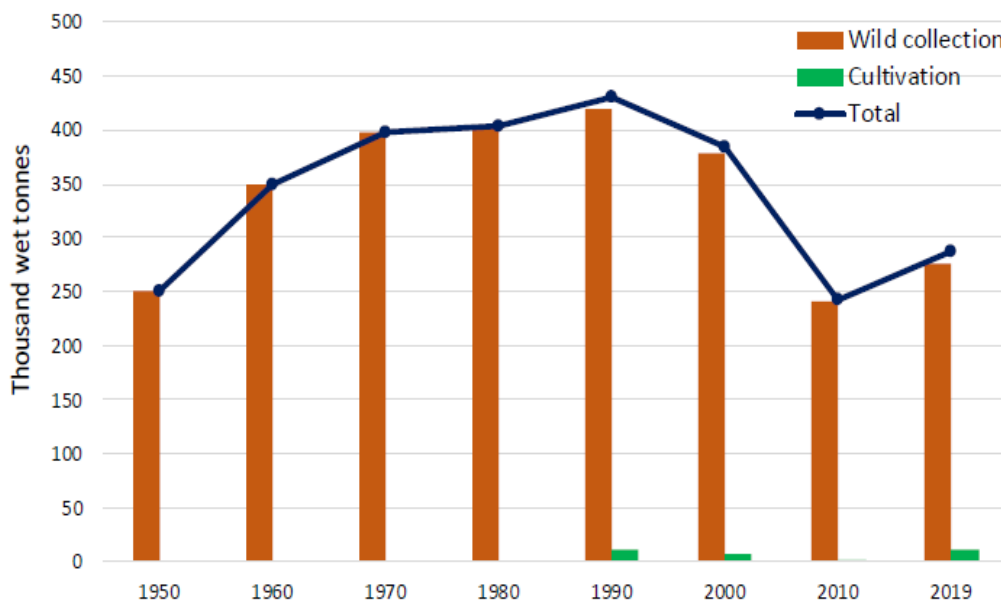
Évolution de la production d'algues dans le monde entre 1950 et 2019



Source : Parlement européen

Si le secteur a connu une très forte croissance depuis 30 ans (figure ci-dessus), la production européenne ne s'est pas véritablement développée (figure ci-dessous) et représente aujourd'hui moins de 1 % des volumes mondiaux. Toutefois, c'est en Europe que l'on observe le plus grand nombre de *startups* et les plus gros investissements ces dernières années. Pour les auteurs, cela laisse entrevoir des perspectives de développement futur importantes.

Évolution de la production d'algues en Europe entre 1950 et 2019



Source : Parlement européen d'après FAO

La dernière partie de l'étude recense les initiatives de l'Union européenne en faveur des algues. Elle détaille en particulier la communication de la Commission de novembre 2022, pour faire le point sur l'intérêt de développer ce secteur dans le cadre de la bioéconomie bleue, et identifie les principaux défis à relever pour y parvenir. La communication propose quatre objectifs accompagnés de 23 actions pour la période 2023-2027. Les objectifs visent l'amélioration de la gouvernance et de la législation, la création d'un environnement favorable pour le développement des entreprises du secteur, l'amélioration des connaissances (bénéfices environnementaux, risques liés à la culture des algues, etc.) et le développement du marché en encourageant l'acceptation de ces produits par les consommateurs. L'étude conclut que relever ces défis, pour augmenter la production, nécessitera des efforts concertés de la part de la Commission, des États membres, des entreprises et des organismes de recherche.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

Source : Parlement européen

[http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU\(2023\)733114](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU(2023)733114)

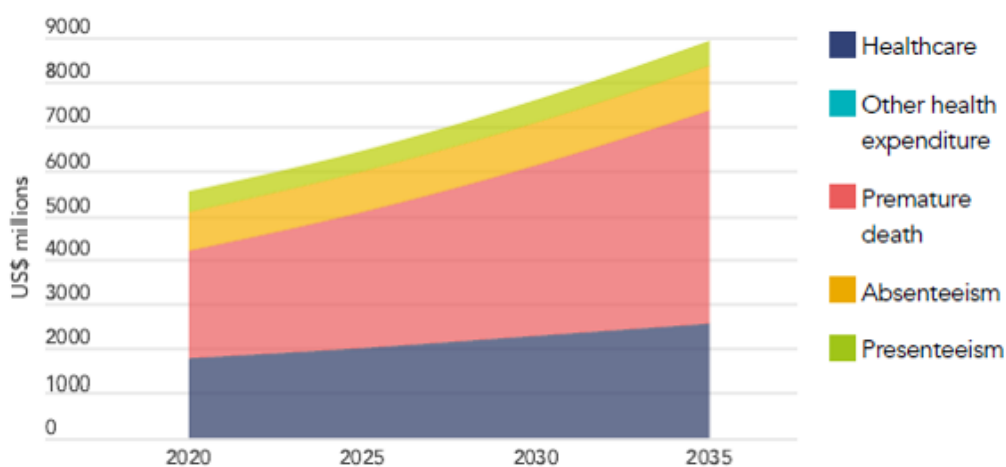
SANTÉ

L'impact économique du surpoids et de l'obésité en 2035

Basée en Grande-Bretagne, la [World Obesity Federation](#) publie régulièrement des panoramas sur l'obésité dans le monde dont, en mars 2023, la cinquième édition de son Atlas. Pour ce faire, elle retient la [définition](#) de l'Organisation mondiale de la santé : « une accumulation anormale ou excessive de graisse corporelle », estimée par un indice de masse corporelle supérieur à 25 pour le surpoids et à 30 pour l'obésité. L'ONG britannique considère qu'il s'agit d'une maladie chronique complexe, « à rechute ». L'atlas 2023 est consacré à ses impacts économiques : dépenses de santé, effets sur la productivité des morts prématurées, de l'absentéisme et du

ralentissement au travail. Les données de l'OCDE permettent d'établir des projections à l'horizon 2035 pour chaque pays (figure ci-dessous).

Projections des conséquences économiques (millions de \$US) du surpoids et de l'obésité, d'ici 2035, pour la France : par type de coûts (en haut), par indicateur (en bas)



	Healthcare impact of BMI $\geq 25\text{kg/m}^2$, US\$ million	Total economic impact of BMI $\geq 25\text{kg/m}^2$, US\$ million	Estimated GDP US\$ billion	Impact of BMI $\geq 25\text{kg/m}^2$ on GDP
2020	22,154	51,585	2,512	2.1%
2025	24,718	58,288	2,888	2.0%
2030	27,456	65,856	3,144	2.1%
2035	30,485	74,559	3,457	2.2%

Source : World Obesity Atlas

Lecture : BMI = indice de masse corporelle (IMC). GDP = produit intérieur brut (PIB). L'item « presenteeism » renvoie à la perte de productivité au travail (ralentissement de l'activité, pauses supplémentaires, etc.).

Si les tendances actuelles se prolongent, 4 milliards de personnes (51 % de la population mondiale) devraient être en surpoids en 2035 et environ 2 milliards (25 %) obèses. L'impact économique serait de 4,32 milliards de dollars (de 2019), soit 2,9 % du PIB global. Ce chiffre est comparé à celui du Covid-19, responsable d'une contraction du PIB global de l'ordre de 3 % en 2020, selon la Banque mondiale. L'obésité infantile ferait plus que doubler, s'établissant autour de 20 % pour les garçons et 18 % pour les filles. Sont particulièrement concernés certains pays aux revenus bas ou moyens (*lower-middle income countries*) comme le Pakistan, l'Indonésie et le Nigéria, suivant une trajectoire déjà connue par le Mexique, le Brésil et la Turquie.

Par le passé, l'ONG s'est intéressée à la population infantile, aux risques liés au Covid-19 et, plus généralement, aux comorbidités. Les chiffres avancés ici confirment les tendances de ses précédents rapports, ce qui justifierait selon elle des plans d'action nationaux vigoureux. [Un récent webinaire](#) de sensibilisation évoque certaines des pistes identifiées à la fin du rapport : reconnaissance de l'obésité comme maladie et mise en place de recommandations nationales en matière nutritionnelle et médicale, réduction des inégalités sociales, meilleure dotation des systèmes de santé.

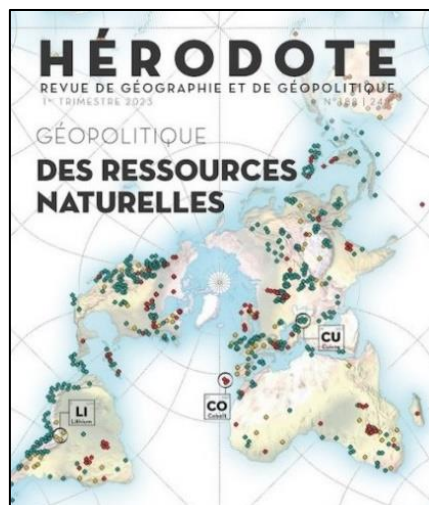
Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : World Obesity Federation

<https://www.worldobesity.org/resources/resource-library/world-obesity-atlas-2023>

PROTÉINES

Géopolitique des protéines



La [revue Hérodote](#) consacre son premier numéro de 2023 à la géopolitique des ressources naturelles (eau, hydrocarbures, terres rares, minerais, terres agricoles, etc.). Leur répartition géographique est inégale, tout comme la localisation de ceux ayant les moyens de les exploiter. Dans un contexte de changement climatique, d'effondrement de la biodiversité, de croissances démographique et économique, les tensions géopolitiques pour en prendre ou en garder le contrôle ne peuvent que s'accroître. Les articles de ce numéro apportent divers éclairages, dont un sur la géopolitique des protéines.

O. Antoine et É. Thiercelin rappellent le rôle clé du soja, « protéine star » des systèmes de production intensive et contributrice essentielle à la sécurité alimentaire mondiale. Ils reviennent sur les principales étapes de son développement rapide depuis les années 1930. Le soja bénéficie d'atouts pour répondre à la croissance des besoins en alimentation animale, mais sa production a de fortes conséquences environnementales (ex. déforestation) et elle a bouleversé des territoires majeurs (Amérique du Sud). Elle est également associée à des concentrations de l'offre et à des dépendances élevées du côté des importateurs.

Les auteurs s'intéressent en particulier à la stratégie chinoise, dont les très fortes importations, à partir de 2003, ont accru la dimension géostratégique du marché mondial. Le soja est un outil de puissance dans la guerre commerciale avec les États-Unis, ce qui pousse la Chine à des investissements importants dans le négoce du grain, la production de semences et la recherche génétique. La stratégie chinoise repose également sur l'ouverture, en Russie, d'un nouveau front agricole, avec la location d'un million d'hectares pour la production de soja.

Enfin, les alternatives protéiques sont étudiées : farines animales (dont farines de poisson), insectes, algues, protéines de méthane. Une nouvelle répartition des territoires de production pourrait découler de la recherche de diversification de ces sources de protéines. Toutefois, les questions d'allocation des ressources foncières, hydriques, énergétiques, etc., et les enjeux géopolitiques seront toujours bien présents.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : *Hérodote*

<https://doi.org/10.3917/her.188.0173>

PORTRAIT

L'Institut Thünen



Rattaché au ministère allemand de l'alimentation et de l'agriculture, [l'institut Johann Heinrich von Thünen](#) est issu de la fusion, en 2008, des trois instituts de recherche publics travaillant sur la pêche, la sylviculture et l'agriculture. Avec un budget de près de 90 millions d'euros et 1 200 employés, il mène des recherches et conseille le gouvernement fédéral sur les questions liées aux espaces ruraux, à l'agriculture, à la forêt et à la pêche.

À l'interface entre science, politique et société, l'organisme cultive l'interdisciplinarité dans ses activités de veille, de recommandations politiques, d'évaluation et de prévision des évolutions probables. Il collabore avec plus de 500 partenaires scientifiques et a pour but de contribuer à la construction du cadre réglementaire allemand afin d'assurer l'utilisation durable des ressources naturelles et le développement des espaces ruraux. L'institut Thünen est composé de 15 centres spécialisés (sur l'agriculture, les zones rurales, la pêche et la foresterie) et de différentes structures dédiées, par exemple à la géo-information, la modélisation, le parangonnage. Il déploie ses réflexions autour de 19 thématiques transversales sur les ressources naturelles, les systèmes de production, l'économie, la politique et la société. Les résultats de ses travaux sont diffusés dans des [revues](#) propres, des [rapports](#), mais aussi des études, [cartographies](#), [évaluations](#) ou encore des [jeux de fiches thématiques](#).

Plusieurs productions récentes peuvent être mentionnées ici. La branche « modélisations » de l'institut a publié une [étude](#) prospective montrant que l'adoption de régimes alimentaires plus végétaux bénéficiait à la santé et l'environnement, mais était également susceptible d'accroître les revenus des agriculteurs en Europe à l'horizon 2050. Une [évaluation](#) de l'état des forêts allemandes estime que 80 % des arbres sont victimes du dépérissement des houppiers en 2022, probablement en raison des conséquences de sécheresses récurrentes. D'autres études abordent des questions sociales, tel un [projet de recherche](#) sur les conditions de vie des femmes vivant sur les exploitations agricoles. Une enquête menée sur plus de 7 000 d'entre elles a mis en lumière les inégalités entre les sexes en agriculture, permettant de proposer un [policy brief](#) à l'intention des pouvoirs publics. Enfin, l'institut d'analyse des marchés a conclu que la viande allemande respectueuse du bien-être animal avait peu de débouchés à l'exportation. Il a également publié [une évaluation](#) économique et environnementale de mesures de réduction du gaspillage alimentaire.

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

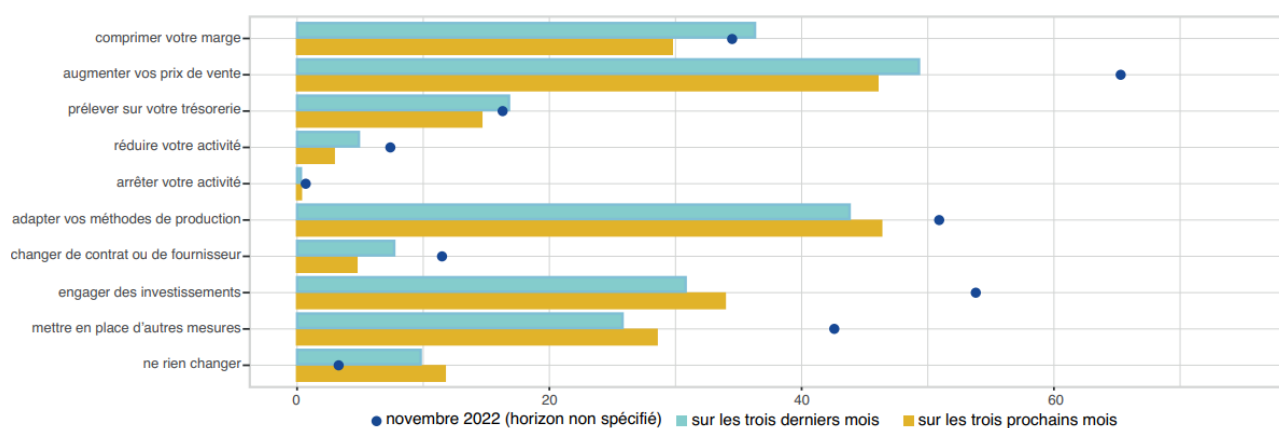
Source : Thünen Institut
<https://www.thuenen.de/de/>

BRÈVES

Industries agroalimentaires : des hausses de prix en réaction au coût de l'énergie

Dans sa [note de conjoncture de mars 2023](#), *La croissance résiste, l'inflation aussi*, l'[Insee](#) consacre un focus à la réaction des entreprises industrielles et de services au contexte énergétique. 45 % des entreprises industrielles interrogées envisagent d'augmenter leurs prix de vente, au cours des trois prochains mois (figure ci-dessous). Ce taux atteint 70 % dans le secteur agro-alimentaire (IAA). Dans l'ensemble, les industriels prévoient également d'adapter d'abord leurs méthodes de production puis envisagent ensuite des investissements pour économiser l'énergie. Seuls 2,8 % envisagent une réduction d'activité, ce taux étant de 1,5 % pour les IAA et de 10,7 % pour les industries du bois et du papier.

Réaction des entreprises industrielles dans le contexte énergétique actuel
(en %, données arrêtées au 27 février 2023)



Source : Insee

Lecture : les points associés à l'enquête du mois de novembre 2022 portent sur un horizon à venir non précisé. Les barres « sur les trois derniers mois » et « sur les trois prochains mois » correspondent aux réponses de février 2023. Les proportions sont calculées en pondérant les réponses des entreprises par leur chiffre d'affaires. Champ : industrie.

Une analyse de l'impact différencié de l'inflation pour les différentes catégories de ménages (selon l'âge, le lieu de résidence, le niveau de revenus), en lien avec la structure de leur consommation, complète cette note de conjoncture.

Source : Insee

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6967896?sommaire=6966784>

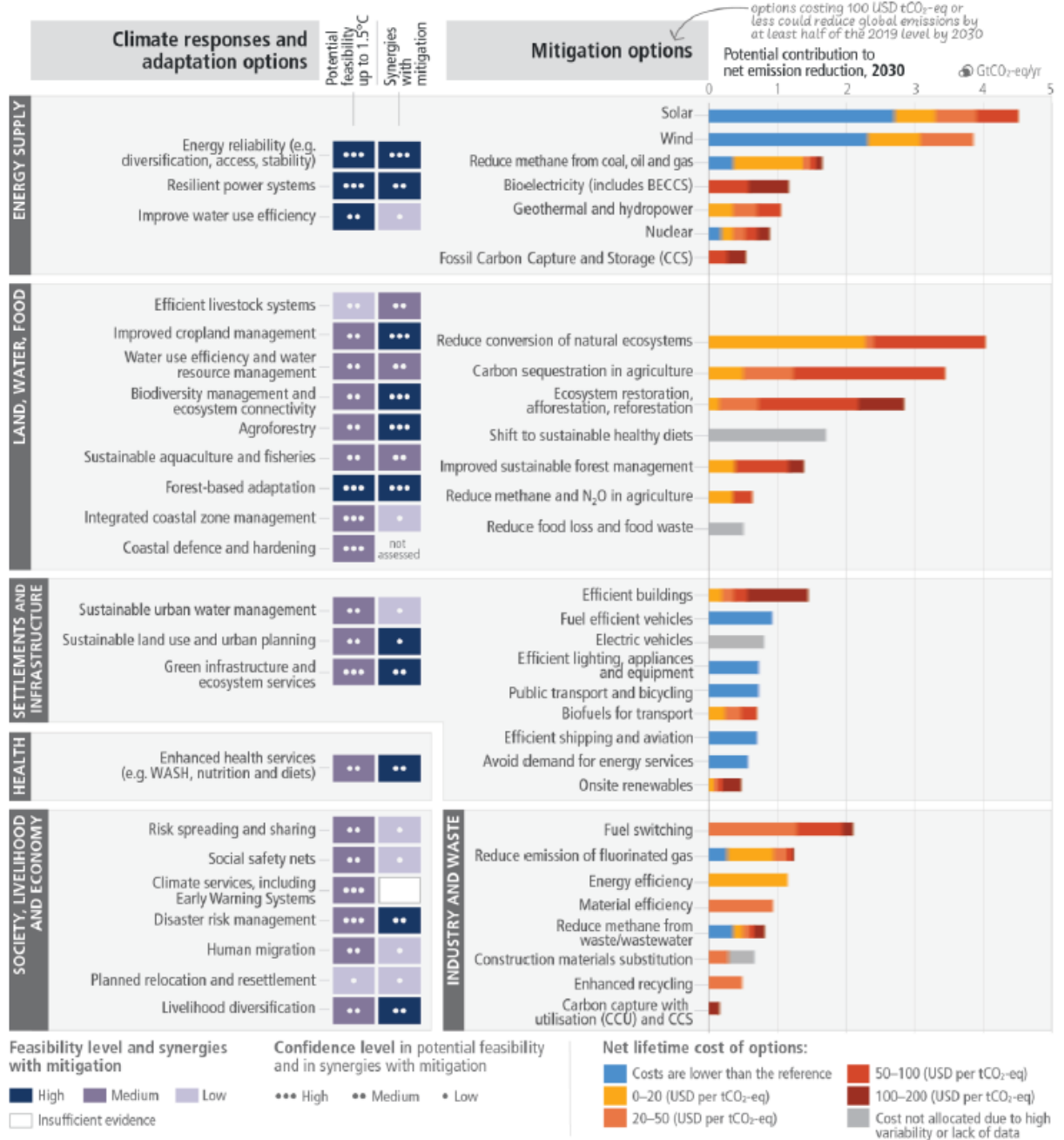
Ce que le dernier rapport du GIEC dit de l'agriculture

Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) a publié le 20 mars [une synthèse](#) de son sixième rapport d'évaluation. En 2019, l'agriculture, la foresterie et les autres utilisations des terres sont responsables de 22 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Dans le scénario, pessimiste, d'une augmentation des températures moyennes de 4,4 °C en 2100, l'insécurité alimentaire s'accompagnerait d'une diminution de la production agricole et du dérèglement du cycle de l'eau. Face à ces risques, la réduction de la déforestation des régions tropicales présente le plus fort potentiel d'atténuation total, suivie de la restauration des écosystèmes et des puits de carbone (figure ci-dessous). Par ailleurs, l'agroforesterie, la diversification des cultures et des paysages, la gestion de l'eau, l'amélioration variétale, seraient des mesures

d'adaptation efficaces. Enfin, l'évolution des régimes alimentaires et la réduction des pertes et gaspillages contribueraient à réduire de 44 % les émissions de l'alimentation d'ici 2050.

Multiples opportunités d'intensification de l'action climatique

a) Feasibility of climate responses and adaptation, and potential of mitigation options in the near-term



Source : GIEC

Source : GIEC

https://report.ipcc.ch/ar6syr/pdf/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf

Guerre en Ukraine : reconfigurations géopolitiques de l'agriculture et l'alimentation

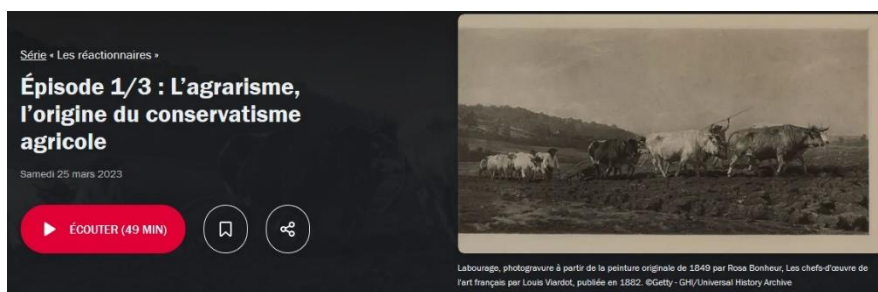


L'émission *Géopolitique, le débat* (Radio France internationale) a consacré une [discussion](#) aux conséquences de la guerre en Ukraine sur les rapports de puissance et les dépendances en matière d'agriculture et d'alimentation. Interrogeant l'enjeu du contrôle de terres fertiles dans le déclenchement de la guerre, l'émission présente les pertes de récolte céréalières constatées et à prévoir du fait des combats sur place. Elle détaille les perturbations induites sur les marchés mondiaux du blé. Les repositionnements stratégiques opérés, aux États-Unis et en Europe, afin d'accroître les récoltes et de s'affranchir des dépendances énergétiques, pour la production d'engrais, sont mis en perspective. Les invités, se félicitant du retour de la notion de « souveraineté alimentaire », appellent à revisiter les dispositions du Pacte Vert ainsi qu'à soutenir des initiatives Sud-Sud qui amélioreraient la sécurité alimentaire, notamment en Afrique.

Source : RFI

<https://www.rfi.fr/podcasts/g%C3%A9opolitique/20230326-guerre-d-ukraine-vers-une-nouvelle-g%C3%A9opolitique-agricole-et-alimentaire-mondiale>

L'agrarisme, aux origines du conservatisme agricole



Le 25 mars dernier, sur France Inter, l'émission *En quête de politique* était consacrée à l'agrarisme, un courant politique qui a marqué la société française et la culture populaire. Avec le concours de deux historiens, l'émission revient sur l'histoire de ce mouvement, né au XIX^e siècle pendant la deuxième révolution industrielle, en pleine dynamique d'urbanisation et d'émergence de la question ouvrière. En réaction, des figures aristocratiques développent ce discours sur un monde rural idéalisé, conservatoire de l'harmonie naturelle, autour de la relation à la terre, considérée comme véritable « don divin ». Revendiquant initialement une réaffirmation post-révolutionnaire de l'ordre social ancien, le courant agrarien se positionne, dans les années 1930, en réaction au Front Populaire, au sein des mouvements nationalistes. René Blondel incarnera ensuite le passage du corporatisme agrarien au syndicalisme moderniste. S'il n'existe plus en tant que tel, l'agrarisme irriguerait encore les controverses actuelles, qui polarisent la société dans une opposition largement fantasmée entre mondes ruraux et urbains.

Source : France Inter

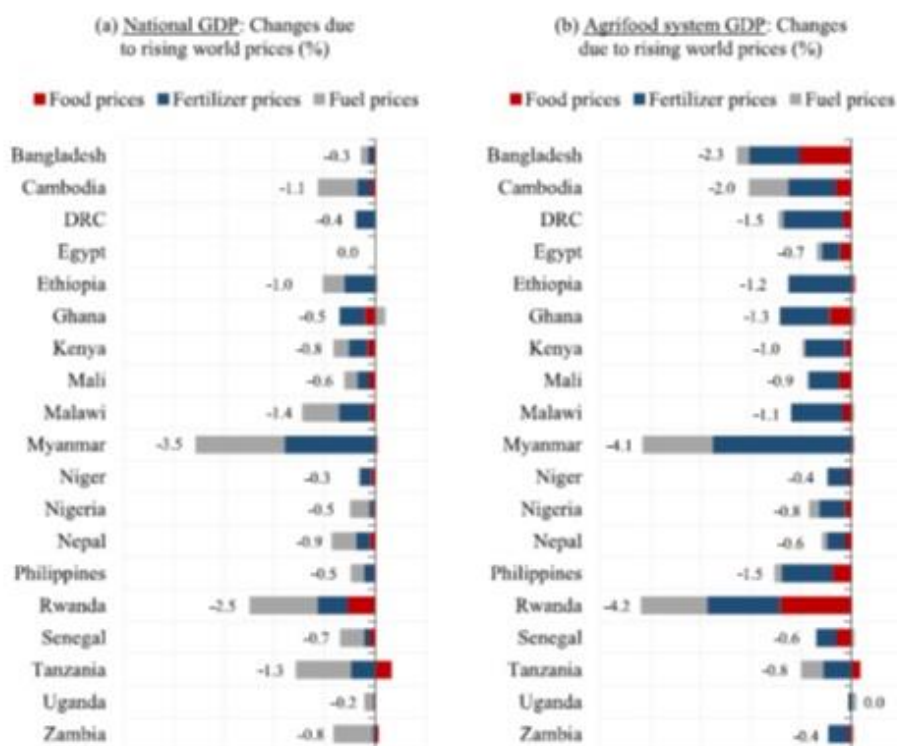
<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/en-quete-de-politique/en-quete-de-politique-du-samedi-25-mars-2023-9143260>

Hausses des prix mondiaux : les populations rurales des « pays en développement » les plus affectées

Des chercheurs de l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) ont récemment publié, dans *Global Food Security*, une analyse des impacts des hausses de prix des matières premières liées à la guerre en Ukraine, dans 19 « pays en développement » d'Afrique et d'Asie. Pour mesurer les conséquences du renchérissement de l'énergie, des engrais et de certains produits agricoles, ils utilisent un modèle d'équilibre général qui détaille le secteur agricole et alimentaire dans plusieurs pays. Ce type de modèle permet notamment d'étudier la diffusion d'un choc de prix mondial sur les économies nationales, à différents stades.

Ils ont constaté que si les PIB nationaux ont souvent peu baissé, le secteur agricole et alimentaire a été bien plus fortement affecté (figure ci-dessous), particulièrement du fait de la hausse des prix de l'énergie et des engrais. De plus, dans les 19 pays suivis, la consommation des ménages a sensiblement reculé. La pauvreté augmente (touchant 27 millions de personnes supplémentaires) principalement dans les zones rurales.

Impact des hausses des prix mondiaux consécutives à la guerre en Ukraine, sur le produit national brut dans son ensemble (gauche) et pour le secteur agricole et alimentaire (droite)



Source : *Global Food Security*

Source : *Global Food Security*

<https://doi.org/10.1016/j.qfs.2023.100680>

Foncier agricole : analyse comparée des Schémas directeurs régionaux des exploitations agricoles

La revue *Économie rurale* a consacré son premier numéro de 2023 au foncier agricole, nouvel enjeu des politiques d'aménagement de l'espace. Parmi les six contributions de ce numéro, un chercheur d'INRAE Clermont-Ferrand présente une étude comparée des Schémas directeurs régionaux des exploitations agricoles (SDREA), qui définissent le cadre du contrôle des structures

régulant l'accès au foncier agricole. Il relève des différences entre les SDREA, notamment sur les critères de priorisation qui permettent d'arbitrer les demandes concurrentes de reprise de terres. Les régions dont les productions sont très spécialisées ont tendance à avoir des documents dont la rédaction est moins détaillée : les types d'exploitations et les zones agricoles du territoire y sont plus homogènes, ce qui réduit le nombre et la complexité des critères de priorisation. L'auteur note également que plus les documents précisent ces critères, moins ils laissent de place aux acteurs locaux pour s'exprimer au sein des Commissions départementales d'orientation agricole (CDOA).

Source : *Économie rurale*

<https://doi.org/10.4000/economierurale.10906>

Baisse des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments d'origine animale

Un rapport de l'Autorité européenne de sécurité sanitaire des aliments (Efsa) publie, chaque année, les résultats de la détection de résidus de médicaments vétérinaires et d'autres contaminants dans les aliments d'origine animale. Globalement, en 2021, seulement 0,17 % des plus de 621 000 échantillons analysés présentent des taux de résidus supérieurs aux normes autorisées. Il s'agit du résultat le plus faible depuis douze ans. Des variations importantes existent cependant selon les denrées et les substances recherchées. Ainsi, la fréquence de résidus d'antibiotiques dépassant les normes est 7 fois plus élevée dans le miel que dans les autres produits. Une dose anormale d'éléments métalliques (cuivre, cadmium, mercure, plomb) est également relevée plus fréquemment dans les viandes de gibier, qui présentent de façon générale un pourcentage d'anomalies supérieur à la moyenne des autres produits.

Source : EFSA

<https://doi.org/10.2903/sp.efsa.2023.EN-7886>

Les néonicotinoïdes et leurs substituts dans la lutte durable contre les bioagresseurs

Un rapport publié par l'*European Academies Science Advisory Council* (EASAC), en mars 2023, analyse les recherches récentes concernant les effets des néonicotinoïdes et de leurs substituts en matière de lutte contre les bioagresseurs. Les auteurs identifient deux failles dans l'utilisation de ces pesticides. La première concerne les situations d'urgence, auxquelles devait être limité le recours à ces produits, devenu en réalité une habitude dans certains États membres, jusqu'à la récente décision de la Cour de justice de l'Union européenne (voir à ce sujet un [précédent billet](#)). La seconde est liée au développement de substituts aux néonicotinoïdes, qui ont des mécanismes similaires sans être inclus dans cette catégorie. Les auteurs soutiennent que la lutte intégrée contre les parasites doit devenir l'approche la plus courante afin d'atteindre les objectifs du Green Deal. Ils concluent à la nécessité de maintenir les restrictions existantes et d'identifier des mesures pour réduire l'usage des pesticides, en intégrant des incitations en faveur de la lutte intégrée au sein de la PAC.

Source : *European Academies Science Advisory Council*

https://easac.eu/fileadmin/PDF_s/reports_statements/Neonics/EASAC_Neonicotinoids_complete_Web_02032023.pdf

Une typologie des innovations dans le secteur de l'agri- et de la foodtech

J. Guthman et M. Butler (université de Californie à Santa Cruz) consacrent un article aux innovations présentées dans le cadre de *Foodbytes!*, un événement du groupe Rabobank destiné à présenter des projets à des investisseurs potentiels. 306 projets sont classés suivant le type de produit, les disciplines scientifiques de référence et les problèmes visés. Ancrés dans les

biotechnologies ou les sciences des matériaux, 21 % ont une visée transformative, tournée vers des processus bio-physiques (agriculture en environnement contrôlé, protéines alternatives). 13,4 % sont rattachés à l'informatique, avec des outils d'observation et d'aide à la décision. Mais 20,5 % des cas étudiés visent à fluidifier des fonctionnements, « sans même prétendre répondre de façon indirecte aux défis » du système alimentaire de demain. De même, 44,6 % constituent un simple « reconditionnement » de produits déjà existants, par exemple des barres ou des boissons composées de tel ou tel ingrédient présenté comme nouveau. Des entretiens montrent que les entrepreneurs des *startups* connaissent souvent mal les problématiques de l'agro-alimentaire. Ils s'y intéressent pour profiter d'un effet de mode, ce qui aboutit à des solutions plaquées et peu convaincantes (« solutionnisme digital »).

Source : *Agriculture and Human Values*
<https://doi.org/10.1007/s10460-023-10416-8>

Perception par le consommateur américain des aliments génétiquement modifiés

Un article publié dans *Rural Sociology* s'intéresse au lien entre la perception par le consommateur américain des produits alimentaires génétiquement modifiés et sa confiance envers les institutions en charge de leurs développement et régulation, à partir d'une enquête conduite auprès de 2 000 personnes. Les produits en question contiennent des ingrédients issus de cultures modifiées par les nouvelles techniques d'édition du génome. Contrairement aux répondants ayant déclaré ne pas vouloir consommer ces aliments (1/3), ceux y étant favorables (1/3 également) sont généralement plutôt confiants envers les diverses institutions. Cette confiance est particulièrement marquée pour les instituts de recherche, le gouvernement et les industriels des biotechnologies. Dans tous les cas, les trois quarts des enquêtés souhaitent que ces aliments soient étiquetés, ce que la réglementation actuelle n'impose pas pour les nouvelles techniques d'édition du génome.

Source : *Rural Sociology*
<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/ruso.12480>

Agrivoltaïsme : nos cultures à l'ombre des panneaux solaires



Le *Grand reportage* du 3 mars 2023, diffusé sur France Culture, traitait de l'agrivoltaïsme. Il s'appuyait sur plusieurs exemples, dans la Nièvre, les Pyrénées-Orientales, les Alpes-Maritimes et les Landes. Ceux-ci illustraient la diversité des projets, des acteurs, des points de vue et des controverses. Les atouts et limites au regard de l'activité agricole étaient également abordés. Par la suite, un entretien avec J. Mousset (Ademe) apportait des compléments utiles : définition et caractérisation de l'agrivoltaïsme ; contribution à l'atteinte de la neutralité carbone de la France en 2050 ; questions clés du partage de la valeur, des paysages, de l'acceptation et de l'appropriation, de la répartition spatiale, etc.

Source : France Culture
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/grand-reportage/agrivoltaisme-nos-cultures-a-l-ombre-des-panneaux-solaires-1544001>

Le greenwashing dans le secteur alimentaire

La *Changing Markets Foundation* publie une [note](#) sur les pratiques des entreprises du secteur agro-alimentaire mondial en matière d'allégations environnementales. Elle observe un recours important aux mentions ambiguës ou trompeuses relatives aux émissions carbonées, de la part des géants du secteur. Ce recours est d'autant plus préoccupant que les enquêtes au Royaume-Uni et en Allemagne montrent que les actes d'achat sont influencés par ces allégations.

Source : Changing Markets Foundation

http://changingmarkets.org/wp-content/uploads/2023/03/Feeding-Us-Greenwash_light.pdf

Une diversité d'acteurs et de rôles pour renforcer la résilience des systèmes agricoles

À partir de dix *focus groups* organisés à différents endroits de l'Union européenne et couvrant une grande variété de systèmes agricoles, conçus comme des systèmes socio-écologiques, une équipe de chercheurs met en avant l'importance de la multiplicité et de la diversité des acteurs pour accroître leur résilience. Face à leur complexité, les auteurs préconisent de reconfigurer les politiques actuelles, notamment la PAC, en recherchant plus de souplesse, d'adaptabilité et en renforçant la coordination.

Source : *Journal of Rural Studies*

<https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2023.02.003>

Rapport sénatorial sur l'éradication de la brucellose

Le Sénat propose, dans un [rapport de février 2023](#), d'assouplir les dispositions nationales relatives à la brucellose, dans le respect des règlements européens. Il reprend à son compte la proposition d'un [avis de l'Anses](#), de création d'un noyau sain de bouquetins. Il y associe un allongement de la durée (pluriannuelle) des arrêtés préfectoraux fixant les prélèvements sur la faune sauvage. Pour les animaux d'élevage, il envisage des dérogations aux abattages afin de maintenir le potentiel génétique du cheptel.

Source : Sénat

http://www.senat.fr/rap/r22-312/r22-312_mono.html

Un nouvel observatoire surveille la santé des sols européens

Le Centre de recherche commun de la Commission européenne met à disposition un outil collectant des informations sur l'état des sols et leurs processus de dégradation, à partir de données harmonisées à l'échelle de l'Union. Selon l'outil, 61 % des sols européens sont en mauvaise santé. Cet [observatoire européen des sols](#) évalue les progrès réalisés par l'UE en matière de gestion des sols et sera utilisé pour élaborer une [proposition de directive](#).

Source : Joint Research Centre

<https://esdac.jrc.ec.europa.eu/euso>

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 17 avril 2023, à distance

Webinaire sur « What is the real cost of food? », organisé par l'université de Cambridge
<https://www.eventbrite.co.uk/e/what-is-the-real-cost-of-food-tickets-570692806547>

- 18 avril 2023, à distance

Webinaire sur le thème « Les probiotiques chez l'enfant », organisé par INRAE
<https://www.inrae.fr/evenements/printemps-du-microbiote-intestinal-edition-2023>

- 18 avril 2023, Paris

Conférence de Christian Lévêque à propos de son livre *Le double visage de la biodiversité*, organisée par l'Académie d'agriculture de France

<https://www.academie-agriculture.fr/petit-dejeuner-sur-le-theme-visage-de-la-biodiversite>

- 19 avril 2023, Paris

Séance sur « Faire de la PAC dans les outre-mer un levier de la transition alimentaire et agro-écologique », organisée par l'Académie d'agriculture de France

<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/faire-de-la-pac-dans-les-outre-mer-un-levier-de-la-transition>

- 19 avril 2023, Aubervilliers

Journée d'étude de la Société d'ethnozootechnie, sur la médiation animale

<https://www.ethnozootechnie.org/>

- 20 avril 2023, à distance

Webinaire sur le thème « Ressources forestières et nouvelles ressources », organisé par Solagro

<https://solagro.org/agenda/la-foret-et-la-filiere-bois>

- 20 avril 2023, à distance

Webinaire sur le thème « Affichage environnemental des produits alimentaires : où en est-on ? », organisé par le RMT Actia Écoval

<https://register.gotowebinar.com/register/5332172228470601312>

- 27 avril 2023, à distance

Webinaire organisé par l'Agence française de développement, sur « Pertinence des marchés volontaires du carbone : aujourd'hui et dans un futur neutre en carbone »

<https://www.afd.fr/fr/actualites/agenda/pertinence-des-marches-volontaires-du-carbone-aujourd'hui-et-dans-un-futur-neutre-en-carbone>

- 3-4 mai 2023, Amsterdam et en ligne

Conférence sur « The future of food » organisée par le Forum de l'innovation

<https://www.innovationforum.co.uk/conferences/the-future-of-food>

- 10 mai 2023, Paris

Séance sur « Data Sciences en agriculture », organisée par l'Académie d'agriculture de France

<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/data-sciences-en-agriculture>

- 11-12 mai 2023, Londres et en ligne

Colloque sur « Extinction or Regeneration - Transforming food systems for human, animal and planetary health », organisé par IPES-food

<https://www.extinctionconference.com/event/8b5c7ac3-d913-464c-81b2-df7eabd85d92/summary>

- 12 mai 2023, Marseille

Colloque scientifique sur le thème « Paysages méditerranéens sous influences. Comprendre, s'adapter, modeler », organisé par la Société nationale d'horticulture de France (SNHF)

<https://www.snhf.org/paysages-mediterraneens-sous-influences-comprendre-sadapter-modeler-colloque-scientifique-2023/>

- 22-24 mai 2023, Toulouse

Séminaire sur « Les systèmes agricoles diversifiés : état des lieux et perspectives de recherche », organisé par INRAE

<https://www.inrae.fr/evenements/systemes-agricoles-diversifies>

- 22-26 mai 2023, Tours

52^e colloque de la Société française pour l'étude du comportement animal, organisé par l'université de Tours

<http://fr.sfeca.info/index.php/2022/12/08/le-colloque-de-la-sfeca-se-deroulera-a-tours-du-23-au-25-mai-2023/>

- 24-25 mai 2023, Montpellier

Conférence « Modélisation en écologie et évolution », organisée par INRAE

<https://www.inrae.fr/evenements/conference-mee-modelisation-ecologie-evolution-inscriptions-ouvertes>

- 31 mai-2 juin 2023, Tours

Huitième convention internationale d'histoire et des cultures de l'alimentation, organisée par l'IEHCA

<https://villa-rabelais.fr/fr/recherche-formations/colloques-et-conferences/conference-internationale-d-histoire-et-des-cultures>

- 1^{er} juin 2023, Gouffern-en-Auge

Évènement sur « La prairie, un concentré d'idées », organisé par INRAE et les chambres d'agriculture de Normandie

<https://www.inrae.fr/evenements/prairiales-2023-prairie-concentre-didees>

- 7 juin 2023, Paris

Séance sur « L'agriculture de conservation des sols : quelle contribution pour une agriculture durable ? », organisée par l'Académie d'agriculture de France

<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/lagriculture-de-conservation-des-sols-quelle-contribution-pour>

- 13 juin 2023, Paris

Journée thématique « Recherches sur les forêts et le bois », organisée par INRAE

<https://www.inrae.fr/evenements/journee-thematique-recherches-forets-bois>